

**MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 23 AVRIL 2014



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique PEREZ, Maire.

<i>Présents :</i>	Mmes	Nathalie BLANCHET, Christelle LASNIER, Claudine LACROIX, Sandrine MARTINEAU, Marie-Paule JASMAIN, Isabelle GABORIAU, Chantal DESBORDES
	MM.	Dominique PEREZ, Damien FORESTAS, Jean-Pierre CHAUVIN, Xavier LAMIAU, Jérôme ROBERT, Serge SORTON, Ludovic SIMON,
<i>Absents excusés :</i>	M.	Michel DUMAIS ayant donné pouvoir à Dominique PEREZ
<i>Secrétaire de séance :</i>	M.	Damien FORESTAS

Observations sur le compte-rendu de la séance du 28 Mars 2014 : NÉANT

**Ordre du jour**

- ANIMATION DE QUARTIER DU 28 JUIN 2014 - Demande de subvention
- DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- FIXATION DES INDEMNITÉS du Maire et des Adjointes
- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE
- COMMISSIONS COMMUNALES - Constitution
- RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS pour faire face à des besoins temporaires
- FINANCES LOCALES :
 - Vote des taux des taxes directes locales - année 2014
 - Vote des budgets (principal et annexes) - année 2014
 - Budget annexe assainissement - participation aux frais de secrétariat





MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, par arrêtés du 31 Mars 2014, délégations de fonction et de signature sont données aux adjoints au maire élus le 28 Mars 2014 :

- 1^{er} adjoint - FORESTAS Damien : délégué à l'urbanisme
- 2^{ème} adjoint - BLANCHET Nathalie : déléguée aux affaires scolaires et à la vie associative
- 3^{ème} adjoint - LASNIER Christelle : déléguée aux affaires financières
- 4^{ème} adjoint - CHAUVIN Jean-Pierre : délégué à la voirie et aux bâtiments communaux

● ANIMATION DE QUARTIER DU 28 JUIN 2014 - Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de retenir le groupe « Nadine et Franck » pour assurer l'animation musicale de la manifestation du 28 Juin 2014 et de solliciter une subvention auprès du Département de la Charente, dans le cadre du programme d'aide aux activités culturelles au titre du dispositif d'aide aux spectacles vivants.

Pour mémoire, une subvention d'un montant de 158 € avait été accordée à la commune pour l'animation musicale du repas de quartier de l'année 2013. Vote à l'unanimité.

● DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

En vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil Municipal donne délégation au maire de la commune, afin d'être chargé pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions :

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, dans les périmètres définis par la délibération n° 2013_1_8 en date du 16 Janvier 2013, le droit de préemption urbain défini par le code de l'urbanisme, lorsque la commune en est titulaire.

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dès lors que le montant des dommages en cause n'excède pas 5.000 €.

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150.000 €.

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Comme il s'agit de pouvoirs délégués, le maire doit, selon les dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT, en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal. Vote à l'unanimité.

● FIXATION DES INDEMNITÉS du Maire et des Adjoints

Le montant des indemnités pour l'exercice effectif du mandat du maire et des adjoints est fixé dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires des mandats locaux, aux taux suivants :

Pour le Maire :

➔ 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015

(Indemnité prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune)

Pour les quatre adjoints :

➔ 8,25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015

(Indemnité prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune)

Les indemnités de fonction sont dues à compter du 28 Mars 2014, date d'installation du maire et des adjoints dans leurs fonctions. Vote à l'unanimité.



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

• DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUX ÉTABLISSEMENTS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

E.P.C.I.	Délégués
Syndicat mixte Charente Eaux	<i>Délégué titulaire</i> : CHAUVIN Jean-Pierre <i>Délégué suppléant</i> : PEREZ Dominique
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin du Claix (SIAH)	<i>Délégués titulaires</i> : FORESTAS Damien - DUMAIS Michel <i>Délégués suppléants</i> : LAMIAU Xavier - ROBERT Jérôme
Syndicat Intercommunal d'Adduction à l'Eau Potable de la Boème (SIAEP)	<i>Délégués titulaires</i> : PEREZ Dominique - DUMAIS Michel <i>Délégués suppléants</i> : SORTON Serge - CHAUVIN Jean-Pierre
Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG16)	<i>Délégué titulaire</i> : SORTON Serge <i>Délégué suppléant</i> : PEREZ Dominique
Agence Technique Départementale (ATD16)	<i>Délégué titulaire</i> : CHAUVIN Jean-Pierre
Syndicat Mixte de la Fourrière	<i>Délégué titulaire</i> : PEREZ Dominique <i>Déléguée suppléante</i> : BLANCHET Nathalie
Syndicat Départemental d'Informatique et Techniques de Communication (SDITEC)	<i>Délégué titulaire</i> : SIMON Ludovic
Centre Social et Culturel Effervescentre	<i>Déléguée titulaire</i> : BLANCHET Nathalie
Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SILFA)	<i>Délégué titulaire</i> : ROBERT Jérôme <i>Délégué suppléant</i> : FORESTAS Damien
Groupe de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)	<i>Délégué titulaire</i> : FORESTAS Damien <i>Délégué suppléant</i> : LAMIAU Xavier
Association de Défense des Intérêts du Sud-Charente (ADISC)	<i>Délégué titulaire</i> : PEREZ Dominique <i>Délégués suppléants</i> : FORESTAS Damien CHAUVIN Jean-Pierre - LAMIAU Xavier
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	<i>Délégué des élus</i> : SORTON Serge <i>Délégué du personnel</i> : THOREAU Philippe (<i>pour information</i>)
Correspondant défense	GABORIAU Isabelle



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

● COMMISSIONS COMMUNALES - Constitution

COMMISSIONS COMMUNALES	Membres
<i>Communication</i>	PEREZ Dominique - BLANCHET Nathalie - CHAUVIN Jean-Pierre GABORIAU Isabelle - LASNIER Christelle - ROBERT Jérôme
<i>Vie associative</i>	PEREZ Dominique - BLANCHET Nathalie - CHAUVIN Jean-Pierre - DESBORDES Chantal - GABORIAU Isabelle - LACROIX Claudine LAMIAU Xavier - LASNIER Christelle - MARTINEAU Sandrine
<i>Vie scolaire</i>	BLANCHET Nathalie - DESBORDES Chantal LASNIER Christelle - MARTINEAU Sandrine - SIMON Ludovic
<i>Bibliothèque - réseau lecture</i>	BLANCHET Nathalie - LASNIER Christelle - SORTON Serge
<i>Finances</i>	PEREZ Dominique - LASNIER Christelle (commission ouverte à l'ensemble des conseillers)
<i>Espace 2011</i>	BLANCHET Nathalie - CHAUVIN Jean-Pierre DESBORDES Chantal - FORESTAS Damien JASMAIN Marie-Paule - LAMIAU Xavier - ROBERT Jérôme
<i>Personnel - logistique mairie</i>	PEREZ Dominique - BLANCHET Nathalie - LASNIER Christelle ROBERT Jérôme - SORTON Serge
<i>Parcours santé</i>	DESBORDES Chantal - FORESTAS Damien LAMIAU Xavier - LASNIER Christelle
<i>Jeunesse (ados, cmj)</i>	BLANCHET Nathalie - DESBORDES Chantal DUMAIS Michel - LACROIX Claudine
<i>Animations</i>	CHAUVIN Jean-Pierre - DESBORDES Chantal - FORESTAS Damien GABORIAU Isabelle - JASMAIN Marie-Paule - LACROIX Claudine LASNIER Christelle - MARTINEAU Sandrine
<i>Bâtiments - voirie</i>	PEREZ Dominique - CHAUVIN Jean-Pierre - FORESTAS Damien - LAMIAU Xavier - SIMON Ludovic
<i>Social - emploi</i>	BLANCHET Nathalie - LASNIER Christelle - SORTON Serge
<i>Aménagement du territoire</i>	CHAUVIN Jean-Pierre - DESBORDES Chantal - FORESTAS Damien LACROIX Claudine - LASNIER Christelle ROBERT Jérôme - SIMON Ludovic
<i>Aménagement urbain</i>	CHAUVIN Jean-Pierre - DUMAIS Michel - GABORIAU Isabelle - JASMAIN Marie-Paule - ROBERT Jérôme



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

- **RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS pour faire face à des besoins temporaires**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par les articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles, ainsi que pour répondre, lorsque les besoins du service le nécessitent, à un accroissement temporaire d'activité.

Le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Vote à l'unanimité.

- **FINANCES LOCALES - Vote des taux des taxes directes locales - année 2014**

Le Conseil Municipal décide, cette année encore, de maintenir les taux en vigueur, à savoir :

Taxe d'habitation : 13,36 %

Taxe foncière (bâti) : 37,22 %

Taxe foncière (non bâti) : 44,78 %,

permettant ainsi le produit fiscal attendu de **309.066,00 €** Vote à l'unanimité.

- **VOTE DES BUDGETS - exercice 2014 (budget primitif de la commune, budgets annexes assainissement collectif et photovoltaïque)**

- **COMMUNE**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à **788.129,18 €** en section de fonctionnement, et à **503.049,75 €** en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

Subventions aux associations communales :

	Subvention accordée
A.P.E. (parents d'élèves)	1.000 €
AS CLAIX	2.000 €
FNCR (anciens combattants)	200 €
P'TITS BOUTS D'CLAIX	400 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	500 €
TENNIS CLUB DE CLAIX	500 €
Total	4.600 €

- **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à **97.233,81 €** en section de fonctionnement, et à **140.955,83 €** en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

- **PHOTOVOLTAÏQUE**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à **51.163,40 €** en section de fonctionnement, et à **15.166,92 €** en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à **1.895,11 €** Vote à l'unanimité.

**MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL**

● **FINANCES LOCALES : Budgets annexes assainissement collectif et photovoltaïque - Participation aux frais de secrétariat**

Considérant que les frais afférant au secrétariat des budgets annexes de l'assainissement collectif et du photovoltaïque ne doivent pas être supportés en totalité par le budget communal, le Conseil Municipal décide d'en répartir la charge dans la section fonctionnement des budgets concernés :

- Budget assainissement collectif : **1.500 €**
- Budget photovoltaïque : **500 €**

Vote à l'unanimité.

Séance levée à 22 heures 30